



Attente d'une carte séjour

Par **Selmen**, le **27/10/2013** à **17:42**

bonjour , j'ai une question si vous pouvais m'aider svp !
je suis d'origine Algérienne , le 27 octobre 2013 je me suis marié avec une française, j'ai déposé un dossier a la préfecture de Bobigny pour avoir un titre de séjour on effectue un paiement de 110€ concernant le timbre fiscal , ! après 6 mois d'attente j'ai eu mon récépissé qui dure 4 mois autorisé son titulaire a travailler , les 4 mois de validité sont presque atteinte , mais jusqu'à présent j'ai toujours pas reçu la convocation médicale .

Ps : durant les 6 mois d'attente après avoir déposé mon dossier j'ai été plusieurs fois a la préfecture leur demander comment ça se fait ça prend autant de temps pour une simple réponse que a la base je devrais avoir une réponse dans un délai max de 3 mois ! on m'a dit j'avais pas assez de justificatifs concernant la vie commune vu que on est hébergé c'est un ami .
cordialement .

Par **océan77**, le **02/11/2013** à **17:41**

Bonjour selmen
Vous avez déposé quand exactement à bobigny ??
Si j'ai bien compris vous êtes marié après le dépôt de votre dossier a la préfecture ? Vous avez demandé un titre de séjour sur base ??
Et puis lors du dépôt du dossier il te remet une attestation de dépôt pas un récépissé
Cdlt

Par **océan77**, le **02/11/2013** à **17:43**

À moins que tu veut dire te marié octobre 2012 pas 2013 ??